

Dudelange, le 29 avril 2024



À l'attention de Monsieur le Bourgmestre et du conseil échevinal de la commune de Dudelange

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les échevins,

Au nom de déli gréng Dudelange, nous vous prions de bien vouloir prendre position quant aux questions suivantes lors du prochain conseil communal.

En main le l'accord de coalition gouvernemental pour la période de 2023 à 2028 « Lëtzebuerg fir d'Zukunft stäerken » mentionnant que :

« Le Gouvernement s'engage à encourager la création d'espaces de *co-working*, couvrant l'ensemble du pays, y compris dans les zones proches des frontières. » ;

Lisant les explications de Monsieur le ministre de la Fonction publique, Serge Wilmes dans ses interviews début avril 2024 (voire annexe) concernant l'accès de tou.te.s agent.e.s à l'espace de *co-working* récemment ouvert à Schieren ;

En main le courrier du 23 avril 2024 de Monsieur le Bourgmestre, Dan Biancalana, à l'attention de Monsieur le Ministre du travail, Georges Mischo ;

Nous aimerions savoir :

- À quelle date le collège des Bourgmestre et échevins a-t-il été contacté par le Ministère de la Fonction publique au sujet de la création d'un espace de *co-working* pour les agents de la fonction publique à Dudelange ? De quelle manière la Ville de Dudelange soutiendra et appuiera-t-elle ce projet ?
- Comment la Ville de Dudelange prévoit-elle de soutenir et d'encourager ce projet ?
- Quelles étapes de réalisation sont prévues pour ce projet et à quelle phase se trouve-t-il actuellement ?

- Quel impact financier ce projet est-il susceptible d'avoir sur le budget de notre commune ?
- Quelles retombées économiques peut-on espérer de ce projet ?
- Quelles mesures sont envisagées pour intégrer les aspects de mobilité dans ce projet ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, l'expression de notre parfaite considération.

Semiray Ahmedova

Yves Steffen

Annexe :

Le coworking s'ouvre à la fonction publique
LE QUOTIDIEN du mardi 2 avril 2024 / Geneviève Montaigu.

Le coworking s'ouvre à la fonction publique

Déjà bien établi dans le secteur privé, le concept de coworking fait son apparition pour le secteur public. À Schieren, le premier espace accueille une vingtaine de fonctionnaires.

De notre journaliste
Geneviève Montaigu.

Améliorer la qualité de vie des fonctionnaires, comme le secteur privé a su le proposer aux salariés. C'est le but des espaces partagés qui rapprochent le lieu de travail du domicile du travailleur pour lui faire bénéficier de nombreux avantages. Au cœur de l'été dernier, l'ancien ministre de la Fonction publique, Marc Hansen, et l'ancien bourgmestre de la commune de Schieren, Eric Thill, devenu ministre, ont présenté le projet pilote d'un premier espace de coworking destiné aux agents de l'État. Le concept, plus largement répandu dans le secteur privé, n'existait pas pour les agents de l'État.

Le télétravail n'est pas forcément prisé par tout le monde et le concept de coworking est une alternative bienvenue. Certains travailleurs préféreront toujours se rendre dans un bureau, même partagé, du moment que leur trajet est raccourci. Sans compter que de telles initiatives contribuent activement à la réduction des émissions de CO₂.

S'il fallait citer d'autres avantages au coworking, il en est au moins un qui motive les fonctionnaires : un lieu de coworking facilite les échanges, le réseautage, la coopération et la créativité entre travailleurs. L'enquête menée en 2022 par le ministère de la Fonction publique a confirmé que 76 % des responsables d'administration voient un avantage pour les agents publics dans la pratique occasionnelle du travail décentralisé.

Ce sondage, réalisé en ligne entre les 12 et 22 septembre 2022 auprès des coordinateurs généraux, des chefs d'administration et de leurs adjoints de l'administration générale, avait conclu également que 70 % pensent que le travail en espace de coworking serait reçu favorablement par les agents, et 59 % d'entre eux trouvent que le travail en espace de coworking pourrait influencer positivement la qualité du travail livré par les agents de leur administration.

Xavier Bettel avait annoncé en 2021 que le concept serait développé et des enquêtes préalables avaient été lancées. Le nouveau ministre de la Fonction Publique, Serge Wilmes, s'est félicité que l'accord de coalition du gouvernement encourage, lui aussi, la création d'espaces de coworking couvrant l'ensemble du pays.

D'autres espaces prévus

Le projet pilote lancé par le ministère de la Fonction publique et la commune de Schieren consiste dans l'aménagement d'une surface d'environ 200 m² en espace de coworking moderne dans lequel 22 postes de travail peuvent être mis à la disposition des agents de l'État. L'emplacement du centre culturel «Al Schoul» se prête particulièrement bien à cette activité du fait qu'il est à quelques pas de la gare de Schieren et de l'arrêt de bus RGTR. L'accessibilité en voiture est également pratique, vu que le centre de Schieren se trouve à proximité de 2 échangeurs de la Nordstrooss (N7). Le centre de la

commune de Schieren est idéalement connecté au réseau des pistes cyclables, aussi bien en venant du nord de la région «Nordstad» qu'en venant du sud de la région de Mersch ou de Boevange-Attert.

Une analyse des trajets des agents des ministères et administrations concernés par le projet pilote avait montré que parmi les 833 agents, 170 agents auraient un avantage à se rendre à Schieren plutôt qu'à Luxembourg-Ville. En considérant uniquement la distance du lieu de travail, ils gagneraient en moyenne plus de 30 minutes par jour, indépendamment du trafic.

Jean-Paul Marc, chargé de mission Coworking au ministère de la Fonction publique, a eu l'occasion de revenir sur la genèse du projet et esquissé les contours des prochains développements au niveau national. Il a insisté sur l'importance de choisir les bonnes communes, le bon emplacement, mais également d'offrir aux agents de l'État un espace avec une bonne configuration pour travailler. Des communes à l'est du pays et au sud pourraient accueillir des centres espaces similaires.

Le projet pilote pourra être étendu à d'autres ministères et administrations et sera conduit dans un premier temps sur une durée de 2 ans. Ouvert en décembre dernier, initialement pour les agents du ministère de la Fonction publique et du ministère de la Digitalisation, et leurs entités rattachées, cet espace peut accueillir désormais tous les fonctionnaires, indépendamment de leur administration.

Staatsdiener können jetzt in Satellitenbüros arbeiten

Coworking hat die Wirtschaft schon länger erkannt und die Vorteile für die Motivation des Arbeitnehmers genutzt. Jetzt testet der Staat diese Möglichkeit in Schieren

Von Ingo Zwank

Während Satellitenbüros in der Privatwirtschaft bereits weit verbreitet sind, gab es bislang keine vergleichbaren Strukturen für die Luxemburger Staatsdiener. Am Freitag war es an Serge Wilmes, Minister für den öffentlichen Dienst, solche Räumlichkeiten für öffentliche Angestellte erstmals offiziell und in Farbe mit Bürgermeister Jean-Paul Zeimes in der Gemeinde Schieren vorzustellen.

Bereits im August 2023 präsentierte der damalige zuständige Minister Marc Hansen und der damalige Bürgermeister der Gemeinde Schieren, Eric Thill, das Pilotprojekt für einen ersten Coworking-Space des Staates, das im renovierten Kulturzentrum „Al Schoul“ in Schieren untergebracht ist. Auf 186 Quadratmetern finden sich neben Sozialräumen 20 Arbeitsplätze – und zwei als Reserve.

Diese Räumlichkeiten standen in einer ersten Phase den Bediensteten des Ministeriums für den öffentlichen Dienst, des Ministeriums für Digitalisierung sowie deren angeschlossenen Einrichtungen zur Verfügung.

Alternative zur Telearbeit

Coworking ist eine moderne Methode der Arbeitsorganisation, bei der ein festgelegter Arbeitsbereich von Arbeitnehmern geteilt wird, die nicht unbedingt aus derselben Abteilung oder Organisation stammen müssen. „Diese Räume bringen den Arbeitsplatz näher an den Wohnort des Arbeitnehmers heran, sodass dieser von zahlreichen Vorteilen profitieren kann, um seine Lebensqualität zu verbessern“, sagt Jean-Paul Marc, Coworking-Beauftragter des Ministeriums für den öffentlichen Dienst.

Die Vorteile des Coworkings spielen eine wichtige Rolle für die Motivation des Arbeitnehmers, führte Minister Wilmes

aus. Abgesehen von der Zeitersparnis durch die Vermeidung von Fahrten erleichtern Coworking-Spaces den direkten Austausch, die Vernetzung, die Zusammenarbeit und die Kreativität zwischen den Arbeitnehmern. „Das strebt der Staat als moderner Arbeitgeber an.“ Das Konzept Coworking sei daher auch als Alternative zur Telearbeit zu sehen, denn aus den unterschiedlichsten Gründen ziehen es manche Arbeitnehmer vor, in ein Gemeinschaftsbüro in der Nähe des Wohnortes zu gehen, anstatt allein zu Hause zu arbeiten.

Eine vom Ministerium für den öffentlichen Dienst im Jahr 2022 durchgeführte Umfrage bestätigte, dass 76 Prozent der Behördenleiter in gelegentlichen dezentralen Arbeitsformen einen Vorteil für die Beschäftigten des öffentlichen Dienstes sehen.

Der Standort des Kulturzentrums „Al Schoul“ eigne sich besonders gut, da er nur wenige Schritte vom Bahnhof Schieren und der RGTR-Bushaltestelle entfernt ist. Auch die Erreichbarkeit mit dem Auto ist praktisch, da sich das Zentrum von Schieren in der Nähe von zwei Anschlussstellen der Nordstrooss N7 befindet, wie Bürgermeister Zeimes unterstrich.

Staat sucht nach weiteren Coworking-Spaces

Die Einrichtung von Coworking Spaces sei darüber hinaus ein Element der nachhaltigen Entwicklung und trage aktiv zur Reduzierung der CO₂-Emissionen bei. Denn eine erste Analyse der Fahrten der Bediensteten der am Pilotprojekt beteiligten Ministerien und Verwaltungen ergab, dass von den 833 Bediensteten 170 einen Vorteil davon hätten, nach Schieren statt nach Luxemburg-Stadt zu fahren.

Betrachte man nur die Entfernung zum Arbeitsplatz, würden sie im Durchschnitt mehr als 30 Minuten pro Tag sparen, unabhängig vom Verkehr, so Marc. Diese Ana-

lyse wurde noch auf alle Staatsbediensteten in Luxemburg ausgeweitet. So steigt der Anteil der potenziellen Schieren-Coworking-Nutzer auf knapp 6.000, die rund 36 Minuten einsparen und rund 44 Kilometer weniger fahren würden gegenüber einer Fahrt nach Luxemburg.

Die Coworking-Anlaufstelle ist ab dem 2. April für alle Funktionäre des Staates offen. Diese können über eine spezielle App ihren Platz in Schieren reservieren.

Mittlerweile ist der Staat auch dabei, weitere Coworking-Places zu suchen. Jean-Paul Marc betont, wie wichtig es sei, die richtige Gemeinde und den richtigen Standort zu wählen, aber auch den Staatsbediensteten einen Raum mit der richtigen Konfiguration zum Arbeiten zu bieten. Man sei daher aktuell auf der Suche nach geeigneten Räumlichkeiten im Osten (Grevenmacher, Remich, Echternach, Mondorf) und im Süden (Esch/Alzette, Düdelingen und Differdingen).

Privatwirtschaft: Schreibtisch ab 20 Euro den Tag

Einen Coworking-Schreibtisch im Großraumbüro für die freie Wirtschaft gibt es in Luxemburg übrigens bereits ab 20 Euro den Tag. Viele Firmen und Organisationen räumen ihren Mitarbeitern diese Möglichkeit ein. Die Mietpreise für einen Schreibtisch reichen so von etwas über 300 bis 600 Euro pro Person und Monat. Der tatsächliche Preis kann je nach Personenzahl, Vertragslaufzeit, Coworking-Standort und auch Verfügbarkeit aber durchaus variieren.

● *Das strebt der Staat als
● moderner Arbeitgeber*

an.

Serge Wilmes, Minister für den öffentlichen Dienst